

AVIS PUBLIC



APPEL D'OFFRES AOP2023-09

Réfection de la Maison Antoine-Lacombe – Ville de Saint-Charles-Borromée

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Saint-Charles-Borromée demande des soumissions pour la réfection de la Maison Antoine-Lacombe sise au 895, rue de la Visitation.

DOCUMENTS

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission peuvent être consultés ou obtenus auprès du bureau du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du vendredi **22 septembre 2023**.

Seules seront considérées aux fins d'octroi de contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (LRQ, c.B.-1. 1). Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le document d'appel d'offres de SEAO sont admis à soumissionner.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré d'une banque à charte ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance pour une somme égale à dix pour cent (10 %) du montant global de la soumission, payable à l'ordre de la Ville de Saint-Charles-Borromée.

Ce cautionnement devra être valide pour une période de **soixante (60) jours** à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre de consentement émise par une compagnie d'assurance apparaissant au tableau de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), garantissant l'émission, en faveur de la Ville de Saint-Charles-Borromée, d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services si le soumissionnaire devient l'adjudicataire. Chacune des garanties doit correspondre à 100 % du montant de la soumission.

RÉCEPTION

Les soumissions, présentées dans des enveloppes scellées, devront être adressées à Me Louis-André Garceau, greffier et seront déposées à la réception au 370, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P3 avant l'heure prévue, où elles seront ouvertes publiquement à compter de 11 h 01 à la même date.

Date de disponibilité des documents de l'appel d'offres (SEAO) : 22 septembre 2023

Date limite de dépôt des soumissions (DDS) : 18 octobre 2023 – 11 h

L'envoi d'une soumission par télécopieur ou par courriel n'est pas accepté.

L'octroi d'un contrat est assujéti à l'obtention de la part de la Ville de toutes les autorisations requises.

Les soumissions doivent se conformer exactement aux instructions des documents de soumission et la Ville de Saint-Charles-Borromée ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 21 septembre 2023.

(Signé)

Me Louis-André Garceau, avocat
Greffier